

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro
CCDC_250225_020

portant sur

ATTRIBUTION AU GROUPEMENT CONJOINT LEBUNETEL ET ASSOCIÉS, SEIRI, HORIZON CONSEIL DU MARCHÉ RELATIF À L'ÉTUDE DIAGNOSTIC, ESQUISSE ET APS POUR LA CRÉATION DU PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DE LODÈVE

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

VU le Code de la commande publique et en particulier les articles L.2123 1, R.2123-1 1° spécifiant que le montant des prestations étant inférieur au seuil de deux-cent-vingt-et-un-mille euros Hors Taxes (221 000 € HT), il est fait recours à une procédure adaptée ouverte,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

VU la délibération n°CC 230704 16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

CONSIDÉRANT les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure le marché relatif à l'étude diagnostic, esquisse et APS pour la création du pôle d'échange multimodal de Lodève avec le groupement Société À Responsabilité Limitée (SARL) LEBUNETEL et associés, mandataire du groupement, SARL SEIRI et HORIZON CONSEIL, 1122 avenue du Pirée, Le Dôme, 34000 Montpellier,

- **ARTICLE 2** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'acte d'engagement du marché relatif à l'étude diagnostic, esquisse et APS pour la création du pôle d'échange multimodal de Lodève, annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : De préciser que les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire de quarante-deux-mille-huit-cent-soixante-cinq euros Hors Taxes (42 865,00 € HT) soit cinquante-et-un-mille-quatre-cent-trente-huit euros Toutes Taxes Comprises (51 438,00 € TTC),

- **ARTICLE 4** : D'imputer la dépense correspondante au budget principal, section investissement, chapitre 23, article 2312, opération 35 000, Programme 35,

- **ARTICLE 5** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés et publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20250225-lmc116507-AR-1-

Fait à Lodève, le vingt cinq février deux mille vingt-cinq,

1
Date de télétransmission : 25/02/25
Date de publication : 24/03/2025
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le Président
Jean-Luc REQUI

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT		
	Objet	Étude diagnostic, esquisse et APS pour la création du pôle d'échange multimodal de Lodève
	Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
	Type de contrat	Marché public
	Prix	Prix global forfaitaire
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Avance	Sans
	Clause sociale	Sans
	Clauses environnementales	Sans

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	4
2 - Identification du co-contractant	4
3 - Dispositions générales	6
3.1 - Objet	6
3.2 - Mode de passation	6
3.3 - Forme de contrat	6
4 - Prix	6
5 - Durée et Délais d'exécution	6
6 - Paiement	6
7 - Nomenclature(s)	7
8 - Signature	8
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	10

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Monsieur Jean-Luc REQUI, Président de la commission d'appel d'offre (C.A.O.) par délégation

Ordonnateur : Monsieur Jean-Luc REQUI, Président de la commission d'appel d'offre (C.A.O.) par
délégation

Comptable assignataire des paiements : Monsieur Pierre HOUVENAGHEL

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Prestations Intellectuelles et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	

Numéro de TVA intracommunautaire	
----------------------------------	--

☒ Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

☒ du groupement solidaire

☒ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	SARL LEBUNETEL +ASSOCIES
Adresse	Le Dôme - 1122 avenue du Pirée 34000 MONTPELLIER
Courriel	contact@lebunetel.eu
Numéro de téléphone	04 67 13 81 20
Numéro de SIRET	393 687 157 00023
Code APE	7111 Z
Numéro de TVA intracommunautaire	FR 56 393 687 157

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
Étude diagnostic, esquisse et APS pour la création du pôle d'échange multimodal de Lodève

Réalisation d'une étude de faisabilité pour l'aménagement du Pôle d'Échange Multimodal (PEM) de Lodève.

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

pour la solution de base (phase 1 et phase 2) :

Montant HT	:	42 865.00Euros
TVA (taux de%)	:	8 573.00Euros
Montant TTC	:	51 438.00Euros
Soit en toutes lettres	:	Cinquante et un mille quatre cent trente-huit Euros

5 - Durée et Délais d'exécution

Le délai d'exécution est défini(e) au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié(e).

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	LEBUNETEL +ASSOCIES
Prestations concernées	Urbanisme & paysage
Domiciliation	BNPPARB MONTPELLIER (00640)
Code banque	30004
Code guichet	00640
N° de compte	00020765621
Clé RIB	86
IBAN	FR76 3000 4006 4000 0207 6562 186
BIC	BNPAFRPPXXX

Titulaire du compte	SARL SEIRI
Prestations concernées	VRD - HYDRAULIQUE
Domiciliation	BNP PARIBAS
Code banque	30004
Code guichet	00640
N° de compte	00010094942
Clé RIB	86
IBAN	FR76 3000 4006 4000 0100 9494 286
BIC	BNPAFRPPMPL

Titulaire du compte	HORIZON CONSEIL RESIDENCE LE MONTOLIEU 23 RUE FAUCHIER 13002 MARSEILLE
Prestations concernées	Etude Mobilités
Domiciliation	CIC MARSEILLE JOLIETTE
Code banque	10096
Code guichet	18281
N° de compte	00039233600
Clé RIB	113
IBAN	FR76 1009 6182 8100 0392 3600 113
BIC	CMCIFRPP

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- ☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- ☒ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
79311000-7	Services d'études

lettres) :

.....
.....

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

.....
.....

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise

☐ sous-traitant

A
Le

Signature ¹

(1) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SARL LEBUNETEL +ASSOCIES SIRET : 393 687 157 00023 Code APE 7111 Z N° TVA intracommunautaire : FR 56 393 687 157 Adresse : 1122 avenue du Pirée 34000 MONTPELLIER	URBANISME & PAYSAGE	28 985.00	20%	34 782.00
Dénomination sociale : SARL SEIRI SIRET : 379 532 765 00045 Code APE 7112B N° TVA intracommunautaire : FR85 379 532 765 Adresse :134 RUE DE FONT CAUDE 34080 MONTPELLIER	VRD - HYDRAULIQUE	9 750.00	20%	11 700.00
Dénomination sociale : SARL HORIZON Conseil SIRET : 480 866 516 00036 Code APE 7112B N° TVA intracommunautaire : FR 40 480 866 516 00086 Adresse : 23, rue Fauchier 13002 MARSEILLE - France	Etude de Mobilités - Accessibilité	4 130.00	20%	4 956.00
	Totaux	42 865.00	20%	51 438.00

TABLEAU D'ANALYSE DES OFFRES

**ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR L'AMÉNAGEMENT DU POLE D'ÉCHANGE
MULTIMODAL DE LODÈVE**

I- DETAIL DU PRIX DES PRESTATIONS

	NOM DU CANDIDAT	Offre initiale	
		MONTANT TOTAL DE L'OFFRE HT	DÉTAIL PAR PHASES
Offre n°1	Grpt INFRASUD/IMAGINE ARCHITECTURE/SOLANUM/C DVIA	111 477,00 €	Phase 1 : 72 912,00 € H.T. Phase 2 : 38 565,00 € H.T.
Offre n°2	INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE	19 725,00 €	Phase 1 : 12 875,00 € H.T. Phase 2 : 6 850,00 € H.T.
Offre n°3	Grpt OTEIS/UADG/TransMobilités/Lis a TESNIERE	38 650,00 €	Phase 1 : 26 595,00 € H.T. Phase 2 : 12 055,00 € H.T.
Offre n°4	Grpt GAXIEU René SAS CABINET D'ETUDES/STUDIO MEDITERRANEEN D'URBANISME/UN POUR CENT PAYSAGES/ITER	55 212,50 €	Phase 1 : 37 517,50 € H.T. Phase 2 : 17 695,00 € H.T.
Offre n°5	Grpt LEBUNETEL/SEIRI/HORIZON CONSEIL	42 865,00 €	Phase 1 : 28 480,00 € H.T. Phase 2 : 14 385,00 € H.T.
Offre n°6	ELAN GROUPE	37 950,00 € (Pour info sous-traitance)	Phase 1 : 23 000,00 € H.T. Phase 2 : 14 950,00 € H.T.
Offre n°7	EGIS VILLE ET TRANSPORTS	60 700,00 €	Phase 1 : 35 025,00 € H.T. Phase 2 : 25 675,00 € H.T.

Offre n°1	NOM CANDIDAT Gmpt INFRASUD/IMAGINE ARCHITECTURE/SOL ANUM/CDVIA	ÉQUIPE	RÉFÉRENCES	MÉTHODOLOGIE
		Compétences requises : VRD - ok-mandataire Hydraulique - ok-mandataire Urbanisme – ok-co-traitant (+architecture) Mobilité – ok-co-traitant Paysage - ok-co-traitant MANDATAIRE : INFRASUD INGÉNIERIE, 6 collaborateurs dans l'équipe projet Sébastien FIEVEZ ingénieur réseaux Jérémy BLANC, ingénieur des travaux publics Lionel PUYDEBOIS, spécialiste réseaux secs Sonia Müller, assistante administrative CO-TRAITANT : IMAGINE ARCHITECTURE 9 collaborateurs permanents dont 2 mobilisés dans l'équipe projet : François ROUX, architecte DPLG + une collaboratrice CO-TRAITANT : SOLANUM 3 collaborateurs mobilisés sur le projet Guillaume HUERTA, paysagiste, Maëve HARRISON, paysagiste, Jasmine ENGLER, architecte D.E. CO-TRAITANT : CDVIA 4 collaborateurs mobilisés sur le projet Thierry PIENNE, ingénieur d'étude, Diane GUIEU, ingénieure Audrey HINNIGER, technicienne sénior Sidi-Ahmed MAIZI, responsable d'enquête Équipe complète et renforcée structurée autour d'un mandataire spécialisé dans les voiries et réseaux divers, qualifié en hydraulique, entouré de cabinets spécialisés respectivement en urbanisme, paysage et	Le mandataire présente de nombreuses références infrastructures et VRD d'aménagement de ZAC, d'équipements publics et d'aménagements urbains, mais ne présente aucune référence sur un aménagement équivalent. Le Co-traitant IMAGINE Architecture présente 6 références d'aménagements de pôles d'échanges et stations. Le Co-traitant CDVIA présente des références sur les problématiques de mobilités et déplacements dont une référence équivalente concernant l'étude de faisabilité du PEM de Salindres (30) et assure les études de circulation pour le compte du Département de l'Hérault. Le Co-traitant SOLANUM présente de nombreuses références d'aménagements paysagers en ZAC mais peu font ressortir une approche paysagère tenant compte de l'existant =non je vois ré-aménagement d'espaces publics de villages et/ou de sites patrimoniaux et aucune ne concerne spécifiquement l'insertion paysagère d'un pôle d'échange multimodal.	La note méthodologique témoigne d'un effort d'appropriation des caractéristiques du site et de ses enjeux en entrée de ville. La question patrimoniale semble toutefois peu prise en considération. L'approche proposée place la création d'un espace de stationnement au cœur du projet et s'attache à investir dans l'optimisation paysagère de cette fonction d'usages urbains. Les autres aspects techniques comme l'accueil et la giration de bus/cars, ou encore les interfaces avec les fonctions existantes sur et aux abords du site (habitat, commerces...) ressortent peu de l'exposé. La description des actions à mener pour chaque phase d'étude indique une bonne lecture du CCTP, sans apport de précisions à l'exception d'un développement sur un diagnostic mobilités poussé incluant des comptages. Les éléments de méthode décrits en matière d'approche-projet, de gestion des documents et de suivi/coordination sont conformes au cahier des charges, sans précision complémentaire. Le groupement fait valoir sa proximité géographique, sa connaissance déjà acquise du site, ainsi que les habitudes de travail entre ses membres, comme garants de la capacité à tenir le calendrier proposé. La correspondance n'apparaît pas clairement entre la méthode exposée et les volumétries d'intervention des différents co-traitants indiquée dans le DPGF.

Offre n°2	INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE	mobilités. Compétences requises : VRD - ok-mandataire Hydraulique - ok-mandataire Urbanisme – ok-mandataire Mobilité – ok-mandataire Paysage – ok-mandataire MANDATAIRE : 5 collaborateurs dans l'équipe projet : - <i>Clément HAZEBROUCK : chef de projet maitre d'oeuvre ville et mobilité (Génie civil)</i> - <i>Florian BRET : Projeteur, VRD-hydraulique</i> - <i>Vincent CRASNIER : Urbaniste</i> - <i>Nathalie PERIGAUD : ingénieure d'étude spécialiste de la mobilité</i> - <i>Nans BRACCALENTI : ingénieur chargé d'affaires, aménagements urbains – paysage</i> L'équipe, complète, expérimentée et resserée, apparaît adaptée à la conduite du projet, sans toutefois mobiliser l'expertise complémentaire de prestataires spécialisés en architecture et paysage.	Le candidat présente trois références significatives concernant la réalisation des pôles d'échange multimodal de la gare de Sète (34), de Vauvert (30), et de Narbonne (11) et de nombreuses autres références d'études et de maîtrise d'oeuvre.	La note méthodologique témoigne d'un effort d'appropriation des caractéristiques du site et d'un souci de veiller à la bonne articulation de l'équipement avec l'environnement urbain existant sans apporter plus de précisions sur la méthode pour y parvenir ou sur les principes d'aménagement envisagés. Une approche technique est mise en avant mais le côté sensible du lieu en tenant compte de l'AVAP ou du grand paysage est peu développé. La description des actions à mener pour chaque phase d'étude indique une bonne lecture du CCTP, avec un enrichissement sur la méthode d'analyse multicritère des deux schémas fonctionnels attendus. Le candidat s'engage à respecter les délais indiqués au CCTP (hors délais de préparation des réunions). Les volumes d'intervention proposés au DPGF pour chaque phase apparaissent incohérents au regard de la complexité du site et de l'ambition affichée dans la note méthodologique.
Offre n°3	Gipt OTEIS/UADG/TransMobilités/1.1sa TESNIERE	Compétences requises : VRD - ok-mandataire Hydraulique - ok-mandataire Urbanisme – ok-co-traitant Mobilité – ok-co-traitant Paysage - ok-co-traitant MANDATAIRE : OTEIS 6 collaborateurs dans l'équipe projet Laurent LOMBARD ingénieur Génie civil Daniel PEREZ, maitre d'oeuvre chef de projet BADIAA MARCHAL, juriste du bâtiment Frédéric MARTINEZ, projeteur VRD Charlotte SOULERAS, ingénieur hydraulique fluviale/pluviale	Les membres de l'équipe projet présentent de nombreuses références de projets autour d'aménagements routiers, d'habitat, d'équipement et d'aménagement urbain. Plus particulièrement, le groupement OTEIS, UADG, TRANSMOBILITES, associé à Ginjaume Paysage présente une référence équivalente d'étude pour l'aménagement du pôle d'échange multimodal de Magalas.	La note méthodologique témoigne d'un effort d'appropriation de l'objet du projet, du site et de son contexte, en particulier les questions réglementaires, de risques majeurs, et les enjeux routiers et de stationnement. L'approche sensible du patrimoine et du paysage ressort peu ainsi que la prise en compte du fonctionnement de l'équipement dans un environnement urbain plus large. La description des actions à réaliser pour chaque phase, de même que le planning de l'étude, apparaissent toutefois en décalage avec les attendus et contraintes de calendrier

		Dominique MAS, chargée d'étude environnement Leslie FRANQUEZA, assistante CO-TRAITANT : Lisa TESNIERE Lisa TESNIERE paysagiste concepteur CO-TRAITANT : UADG Stéphane GAZABRE Urbaniste OPQU CO-TRAITANT : TRANSMOBILITES 2 collaborateurs mobilisés sur le projet Benoît JOGUET, docteur, ingénieur, gérant Romain SUEL, chef de projet transports et intermodalité Orianne RAMAIN, ingénieure d'études + Liès LEMGUIOUA, chargé d'enquêtes Darius CEPUKAITIS, chargé d'enquêtes L'équipe, complète, expérimentée, sans compétence d'architecte mais s'appuie sur la technicité et les expertises de plusieurs structures déjà partenaires sur des études comparables.		indiqués au CCTP. En particulier, la méthodologie de concertation n'est pas précisée. Les volumes d'intervention envisagés apparaissent importants au regard de la durée d'étude envisagée (plus courte que celle indiquée au CCTP). L'équilibre entre le mandataire et les co-traitants témoigne d'une approche dominée par l'entrée VRD-Hydraulique et moins urbanisme-paysage.
Offre n°4	Gprt GAXIEU René SAS CABINET D'ETUDES/STUDIO MEDITERRANEEN D'URBANISME/UN POUR CENT PAYSAGES/ITER	Compétences requises : VRD - ok-mandataire Hydraulique - ok-mandataire Urbanisme – ok-co-traitant (+architecture) Mobilité – ok-co-traitant Paysage - ok-co-traitant MANDATAIRE : Cabinet d'études René GAXIEU Agence de Béziers Christian FAROUX, Président Sébastien RAVISIONI, Directeur opérationnel André BONNET, directeur général délégué Emmanuelle BARRIOL, directrice technique Nicolas ABEL, responsable agence de Béziers Jérôme PRAZY, ingénieur Travaux publics	Le mandataire présente une équipe complète et expérimentée avec de nombreuses références d'aménagements urbains et en particulier des références sur des projets équivalents à AGDE (en qualité de participant au groupement de maîtrise d'oeuvre) et PEZENAS (en qualité de prestataire d'étude). Le co-traitant SMU présente de nombreuses références d'aménagements d'espaces-publics, voiries, habitat, parcs d'activités et études territoriales, y compris en centre ancien, mais pas de référence spécifique sur l'aménagement	La note méthodologique témoigne d'une lecture attentive du CCTP et d'une bonne compréhension du site et des enjeux du projet (y compris les enjeux associés à l'intégration de l'équipement de mobilité dans un tissu urbain contraint marqué par des enjeux patrimoniaux). L'approche proposée pour la conduite de chacune des phases propose de mener une analyse descriptive « froide » mais approfondie sur chacun des aspects du projet (architectural et urbain, mobilités, VRD ...) selon une approche marquée par l'écoute accordée aux acteurs et les regards croisés entre dires d'acteurs et données

	Julien IMBERT, chef de projet Fabrice CLAUDE, chargé de projet, Marc TRAMBOUZE, technicien DAO Nicolas CHALLES, ingénieur hydraulique Guilhem LE MASLE, ingénieur hydraulique Aurélié FISSOT, directrice administrative et financière Corinne GAXIEU, responsable administrative Jordane ALQUIER, responsable urbanisme/environnement Dylan TABONI, chargé de projet, Florence GARCES, comptable, Marine CONTESTIN, Secrétaire CO-TRAITANT : Studio Méditerranée d'Urbanisme Isabelle LIBOUREL, Architecte-urbaniste Isabelle FERROTIN, Urbaniste-géographe CO-TRAITANT : UN POUR CENT PAYSAGES Christophe MAISONNEUVE, paysagiste Elisa HANROT, paysagiste Maude NIGEN, assistant paysagiste Corentin POUMEROLIE, assistant paysagiste CO-TRAITANT : ITER David DELGAT, expert circulation, stationnement et espaces publics Corentin REY, chef de projet « partage de l'espace public », ingénieur, géomaticien Sylvain VIDAL, chef de projeteur Jeanne WISSER, chargée d'études Edgar RODRIGUES, chargé d'études L'équipe, complète, expérimentée, s'appuie sur les expertises de plusieurs structures spécialisées déjà partenaires sur des études comparables.	Compétences requises : VRD - ok-co-traitant Hydraulique - ok-co-traitant	de pôle d'échange multimodal. Le co-traitant Un Pour Cent Paysages présente de nombreuses références d'aménagements urbain et paysagers et de requalification des espaces publics, et en particulier une référence sur un projet équivalent à Béziers. Le Co-traitant ITER présente de nombreuses références d'études mobilités y compris ciblées sur des questions de stationnement et de déplacements doux, mais pas spécifiquement pour la création d'un pôle d'échange multimodal. Les différents membres du groupement semblent avoir déjà collaboré sur différents projets.	bibliographiques. Les enjeux paysagers semblent être identifiés avec un spécialiste dédié. L'approche proposée présente également un souci marqué d'anticiper les évolutions du secteur sur les moyen et long-terme. La proposition est enrichie par l'intégration de la donnée technico-économique dès l'établissement des schémas fonctionnels et par la conduite d'une analyse multicritères. La proposition très/trop méthodique précise les rendez-vous à chaque étape ainsi que les rendus. L'articulation avec l'étude urbaine des Carmes est intégrée. Les volumes d'intervention indiqués au DPGF sont généreux, en cohérence avec les ambitions affichées dans la note méthodologique, sans exposé de détail de la répartition exacte entre les intervenants, mais avec une organisation centrée sur un binôme chargé d'affaire/chef de projet qui apparaît témoigner d'une approche prioritairement VRD/Hydraulique	La note méthodologique proposée par le groupement fait ressortir sa très bonne connaissance du site et de son environnement
Offre n°5	Gipr LEBUNETEL/SEIRI/H ORIZON CONSEIL				

		Urbanisme – ok-mandataire (+architecture) Mobilité – ok-co-traitant Paysage - ok-mandataire MANDATAIRE : SARL LEBUNETEL et Associés Nicolas LEBUNETEL, architecte-urbaniste Charlotte MENANTEAU, architecte-urbaniste Gloria LIVI, Paysagiste, Architecte-urbaniste et programmist CO-TRAITANT : SEIRI Julien BARTHELEMY, chef de projet Anne FIOROTTO, responsable pôle hydraulique CO-TRAITANT : HORIZON CONSEIL David DELAHAIE, ingénieur chef de projet Frédéric DOSSETTO, technicien d'études L'équipe, complète, expérimentée, s'appuie sur les expertises de plusieurs structures déjà partenaires sur des études comparables.	Sète, Carpentras, Saint-Etienne, Voreppe et l'étude d'un équipement équivalent à Clermont-l'Hérault. Il présente également de nombreuses références d'aménagements d'espaces-publics, entrées de ville. Le co-traitant SEIRI présente plusieurs références significatives en VRD pour les aménagements du PEM de Salindres, Leucate-La Franqui et Béziers, ainsi que des références d'aménagements urbains associés à des fonctions de mobilités (Bus, transports en commun). Le co-traitant Horizon Conseil présente plusieurs références significatives sur les mobilités/déplacements et diverses études de faisabilité du pôle d'échange de Lunel, Remoulins et Aramon, sur les gares du train jaune (66), Pézenas, Gignac, Vergèze, Martigues, Gardanne, Saint Cyr sur mer, Brignoles, Le pertuis, Tarascon, Cannes La Bocca, Cavaillon, Orange, Clermont-L'Hérault.	territorial autant que sa bonne appropriation de l'objet et des enjeux de l'étude. L'exposé des différentes actions à mener à chaque étape est précis, synthétique, et conforme aux attendus indiqués au CCTP. Le groupement respecte la durée globale d'étude mais propose un séquençage différent donnant plus de temps à l'analyse du site et à l'établissement des schémas fonctionnels et des esquisses, mais en proposant une phase AVP plus compacte. Les éléments de compréhension du contexte et les premières intentions témoignent d'un effort d'appréhension de la complexité de l'exercice, et ouvre sur des pistes de proposition stimulantes, tant sur la méthode qui donne une place significative à l'écoute et la concertation, que sur les principes d'aménagement en intégrant notamment l'inscription du site dans le grand paysage, les enjeux de risque de ruissellement, la composition à créer entre deux espaces aujourd'hui disjoints, l'insertion des nouvelles fonctions de mobilité et leur articulation avec les fonctions existantes (commerces en particulier), tout en anticipant également la possible évolution des usages sur le site (tant dans ses fonctions propres que dans les fonctions des locaux qui l'entourent). Le souhait affiché de veiller à l'impact environnemental de l'aménagement (préservation du végétal, désimperméabilisation...) ressort également. L'exposé de la méthode apparaît cohérent avec les volumétries d'intervention des différents membres du groupement indiquées au DPGF. Les équilibres entre mandataire et co-traitants
--	--	--	--	--

					témoignent d'une approche prioritairement urbanistique et paysagère. Des compétences en concertation sont mises en avant et proposées. La note méthodologique reprend abondamment les éléments du CCTP, sans apporter de précision significative quant à l'appropriation des caractéristiques du site et des enjeux, ou quant aux actions à mener. La proposition apparaît donc conforme au CCTP mais méthodologie trop peu détaillée et précise pour appréhender la capacité du candidat à s'approprier la complexité du site et l'objet du projet. La volumétrie d'intervention indiquée au DPGF apparaît incohérente avec le besoin pour certaines des tâches à accomplir (entretiens avec les parties prenantes, définition des hypothèses fonctionnelles..) et globalement sous-estimée par rapport à la complexité de la mission. L'équipe ne semble pas complète.
Offre n°6	ELAN GROUPE	Compétences requises : VRD - ok-mandataire Hydraulique - non ? (le mot n'apparaît dans aucun CV de l'équipe projet) Urbanisme – ok-mandataire (+architecture) Mobilité – ok-sous-traitant Paysage - ok-sous-traitant MANDATAIRE : ELAN GROUPE Denis DEFARGUES – expert programmiste ingénierie et VRD Elv DEVEAU – ingénieur aménagement du territoire Solène BARDE – ingénieure et architecte-urbaniste Alexis PIET – chargé d'études Laurent MERLINAT – expert-associé architecte paysagiste concepteur Cédric MOREL – expert-associé architecte DPLG urbaniste Julie TEXTORIS – experte-associée en mobilités L'équipe, incomplète, apparaît insuffisante pour la conduite de l'étude.	Le mandataire présente de nombreuses références en diagnostics et études urbaines de planification, y compris concernant des centre-bourg ruraux, des références sur des enjeux de mobilité, mais aucune sur des ouvrages VRD et équipement équivalents. Les références des sous-traitants sont peu ou pas détaillées, et ne font pas apparaître d'expérience significative sur des objets équivalent même si les études de flux peuvent sembler pertinentes.		
Offre n°7	EGIS VILLE ET TRANSPORTS	Compétences requises : VRD - ok-mandataire Hydraulique - ok-mandataire Urbanisme – ok-mandataire Mobilité – ok-mandataire Paysage – ok-mandataire MANDATAIRE : EGIS Ville et transports Ismaël CALABRAN GUERRERO – architecte urbaniste chef de projet Baptiste MINNI - architecte	A la lecture des CV de l'équipe, le candidat présente de nombreuses références sur des études et aménagements d'équipements de mobilité, y compris de pôles d'échange multimodaux, dans des contextes d'envergure métropolitaine et à l'international. Des références significatives en villes moyennes, généralement en interface avec des gares ferroviaires, mais peu en ruralité et	La note méthodologique témoigne d'une maîtrise par le candidat des enjeux de mobilités et du contexte territorial en la matière. L'approche envisagée décrit cet équipement comme couplant un « pôle bus » et un « parking P+R » en décalage ? avec le CCTP. L'exposé des éléments de contexte témoigne d'un effort d'appropriation des caractéristiques du site et des enjeux du projet, y compris les	

		Jean-Luc DOUCE – responsable infrastructures François VILLARD – ingénieur infrastructure Benjamin FRUGIER – ingénieur hydraulique Etienne ALIBERT – projeteur VRD Lucas SOLINAS – Graphisme et image Olivier BARON – Paysagiste Vianney BOUR – mobilités et déplacements Florian BONET – modes actifs Claire MESSAGER – planification et travaux Florent GRENU – infrastructure HQE L'équipe, complète, expérimentée et resserrée, apparaît adaptée à la conduite du projet, sans toutefois mobiliser l'expertise complémentaire de prestataires spécialisés.	comparable à notre échelle d'analyse. Egis est mandataire des études relatives au SERM de 3M	enjeux d'insertion dans le tissu urbain existant ainsi que les contraintes liées au patrimoine et aux problématiques de risques majeurs. La méthode proposée est conforme aux étapes et calendrier indiqués au CCTP, et enrichie de quelques précisions quant à l'analyse multicritère pour le choix de l'hypothèse fonctionnelle la mieux adaptée. La dimension de concertation apparaît en revanche peu approfondie. Le calendrier proposé ajoute aux durées envisagées pour chaque phase des temps de validation qui conduisent à un planning en décalage avec les dispositions du CCTP. Les volumétries d'intervention indiquées au DPGF semblent cohérente avec la méthodologie proposée, avec une approche centrée autour de l'intervention du chef de projet-architecte conformément aux caractéristiques du site et du projet
--	--	--	---	---

TABEAU DE CLASSEMENT

Explication des calculs pour le classement :

<u>PRIX DES PRESTATIONS (40%)</u>	<u>VALEUR TECHNIQUE (60 %)</u>
Prix le plus bas / Prix proposé x 40 arrondi à l'entier le plus proche Notation sur 40 points	A- la qualification de l'équipe est notée de la façon suivante : => note sur 20 Insatisfaisant : présence d'informations, équipe incomplète : 25% de la note maximum Moyen : acceptable équipe complète sans renfort d'expertise/expérience : 50% de la note maximum Satisfaisant : équipe complète et expérimentée sans renfort d'expertise : 75% de la note maximum Très satisfaisant : équipe complète et expérimentée avec renfort d'expertise : note maximum B- expériences et références : => note sur 10 Insatisfaisant : aucune référence similaire ou équivalente : 25% de la note maximum Moyen : acceptable relatif à la présence de références similaires mais sans références équivalentes : 50% de la note maximum Satisfaisant : réponse complète présentant un nombre limité de références similaires ou équivalentes : 75% de la note maximum Très satisfaisant : aucune réserve émise quant à l'acceptabilité de la réponse : note maximum C- méthodologie : => note sur 30 Insatisfaisant : présence d'informations, mais mineures ou incomplètes : 25% de la note maximum Moyen : acceptable relatif à la présence d'informations générales : 50% de la note maximum Satisfaisant : réponse complète mais souffrant d'imprécisions : 75% de la note maximum Très satisfaisant : aucune réserve émise quant à l'acceptabilité de la réponse : note maximum Notation sur 60 points = note A + note B + note C

N°	Bureaux d'études	Prix des prestations		valeur technique globale				TOTAL Note sur 100
		Montant total HT	Prix le + bas / prix de l'offre Note sur 40	A- Moyens mis en oeuvre note sur 20	B- expériences et références Note sur 10	C- Methodologie Note sur 30	Sous-Total Note sur 60	
Offre n°1	Grpt INFRASUD/IMAGIN E ARCHITECTURE/SO LANUM/CDVIA	111 477,00 €	7	20	7,5	15	42,5	49,5
Offre n°2	INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE	19 725,00 €	40	15	7,5	7,5	30	70
Offre n°3	Grpt OTEIS/UADG/TransM obilités/Lisa TESNIERE	38 650,00 €	20	15	7,5	7,5	30	50
Offre n°4	Grpt GAXIEU René SAS CABINET D'ETUDES/STUDIO MEDITERRANEEN D'URBANISME/UN POUR CENT PAYSAGES/ITER	55 212,50 €	14	20	10	30	60	74
Offre n°5	Grpt LEBUNETEL/SEIRI/ HORIZON CONSEIL	42 865,00 €	18	20	10	30	60	78
Offre n°6	ELAN GROUPE	37 950,00 €	21	5	2,5	7,5	15	36
Offre n°7	EGIS VILLE ET TRANSPORTS	60 700,00 €	13	15	10	22,5	47,5	60,5

Commentaires :

Les 7 candidatures sont recevables et présentent des offres complètes.

Concernant le **prix des prestations**, les offres du candidat n°1 et n°2 présentent respectivement l'offre la plus élevée et l'offre la plus basse, avec un écart notable supérieur à un facteur 5. Les 5 autres offres se situent à un niveau intermédiaire (dans une fourchette de + ou - 25 % autour de la moyenne).

Les équipes n° 1, 4 et 5 proposent l'ensemble des qualifications demandées y compris le renfort d'expertises spécialisées. Les équipes 2,3 et 7 présentent l'ensemble des compétences mais sans renfort d'expertise. L'équipe n°6 n'apparaît pas intégrer la qualification requise en hydraulique. Les expériences sont extrêmement riches et de très haut niveau pour l'ensemble des candidats.

Les équipes 4, 5 et 7 présentent des références équivalentes et significatives. Les équipes 1,2 et 3 présentent des références similaires mais en nombre limité. L'équipe 6 ne présente pas de référence similaire ou équivalente.

Enfin, les **notes méthodologiques** font ressortir une lecture attentive du CCTP par l'ensemble des équipes, mais une forte hétérogénéité dans la capacité à appréhender la complexité du site, la complexité de l'objet de l'étude, et à proposer une méthodologie à la hauteur de ces enjeux.

Les candidats n°4 et 5 se distinguent à cet égard par la richesse de leur approche et l'attention manifestement portée au site et aux enjeux.

Les candidat n°1 et 7 proposent une méthodologie moyenne ou satisfaisante, correspondant aux attendus du cahier des charges sans précision ni apport significatifs.

Les candidat n°2, 3 et 6 proposent des méthodologies faibles, notamment quant à leur compréhension du site, et au respect des attendus indiqués au CCTP.

En conclusion, et après analyse des offres, il est proposé de retenir le candidat n°5 : Grpt LEBUNETEL/SEIRI/HORIZON CONSEIL, pour un coût total H.T. de prestation de 42 865,00 €.

Analyse de la candidature du candidat pressenti attributaire : le soumissionnaire justifie des capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que d'une situation juridique régulière conformément à la réglementation en vigueur, le candidat est admis.